



## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### Stratégie Patrimoine

FCP géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT

Code ISIN : FR0010116533

<https://www.galilee-am.com>

Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Galilee Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Galilee Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 00 023 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 08/12/2023

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Stratégie Patrimoine est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) de droit français.

#### DURÉE

La durée de vie du FIA est de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

#### OBJECTIFS

L'objectif du Fonds est de surperformer l'indicateur composite suivant : 80% MSCI AC World Net Return Index (dividendes réinvestis) converti en euro + 20% €STR Capitalisé. Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en OPCVM de valeurs internationales avec un profil comparable à celui de son indicateur de référence.

L'indice de référence : le MSCI AC World Index est calculé en dollars et dividendes réinvestis par Morgan Stanley et converti en euros. Cet indice est représentatif des entreprises internationales. €STR capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro : il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque européen.

La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs via essentiellement des parts et/ou actions d'OPC/FIA dans des actions françaises, des actions émises dans les pays de la zone euro, mais aussi dans des produits du marché monétaire des zones géographiques précitées. Cette gestion vise à combiner le savoir-faire de deux expertises, l'une par la mise en place d'une méthodologie active du degré d'exposition aux marchés actions, l'autre en allocation géographique. Ces investissements sont réalisés au travers d'une gamme de fonds sélectionnés selon des critères reposant principalement sur la performance, l'historique (track-record), la notoriété et l'ancienneté du gérant.

Le fonds a vocation à investir jusqu'à 100% (allocation cible : 80%) de l'actif en parts et/ou actions d'OPC/FIA investis en actions. La part maximum d'exposition aux pays émergents ne pourra pas dépasser 30% de l'actif du fonds. L'allocation

d'actifs pourra différer sensiblement, en termes géographiques et sectoriels des pondérations de l'indicateur de référence. La répartition du portefeuille pourra varier en fonction des anticipations des gérants.

La notation des titres de créances en portefeuille aura une notation supérieure ou égale à BBB.

**Investisseurs de détails visés :** Tous souscripteurs.

Le fonds est destiné à des investisseurs qui souhaitent bénéficier d'une gestion réactive sur les marchés internationaux. Le fonds privilégie l'investissement en actions mais, compte tenu des anticipations du gérant aux risques de marchés, pourra être investi en instruments de placements monétaires et obligataires.

« Il est fortement recommandé à l'investisseur particulier de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds commun de placement. Il est recommandé à l'investisseur de tenir compte de son patrimoine personnel et de ses besoins actuels et à venir pour déterminer le montant raisonnable à investir »

**Dépositaire du FCP :** CACEIS BANK

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription/rachat sont reçus par CACEIS BANK. jusqu'au vendredi 17 heures, jour d'établissement de la valeur liquidative du fonds.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans (durée de détention recommandée). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce FIA par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce FIA enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce FIA dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du FIA se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Avertissement :** certains risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Le risque de liquidité :** il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement ;



- **Le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés ;
- **Risque de contrepartie** : Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une Contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.
- **Risque de crédit** : risque qu'un émetteur d'obligations ne puisse pas faire face à ses échéances, c'est-à-dire au paiement des coupons chaque année et au remboursement du capital à l'échéance. Cette défaillance pourrait amener la valeur liquidative du fonds à baisser. Risque lié aux contreparties, il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Ce FIA ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.  
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Scénario favorable si vous sortez après 5 ans** : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

**Scénario intermédiaire si vous sortez après 5 ans** : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

**Scénario défavorable si vous sortez après 5 ans** : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000€

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>3 339,30 €</b>	<b>3 439,35 €</b>
	Rendement annuel moyen %	-66,61%	-19,22%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>7 137,57 €</b>	<b>6 554,56 €</b>
	Rendement annuel moyen %	-28,62%	-8,10%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>9 446,45 €</b>	<b>8 819,10 €</b>
	Rendement annuel moyen %	-5,54%	-2,48%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>13 482,54 €</b>	<b>11 403,63 €</b>
	Rendement annuel moyen %	34,83%	2,66%

## Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Galilee Asset Management. En cas de défaillance de Galilee Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	791 EUR	2 347 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	8,1%	4,8% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,32% avant déduction des coûts et de -2,48% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.



## COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	4% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 400,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0,00 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,09% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	201,00 €
<b>Coûts de transaction</b>	1,98% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	190,00 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>	20% de la performance annuelle et positive au-delà de l'indicateur de référence (80% MSCI AC World Net Return Index (dividendes réinvestis) converti en euro + 20% ESTR Capitalisé). Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0,00 €

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Ce FIA est conçu pour un investissement de 5 années minimum pour permettre l'appréciation du capital sur le moyen et long terme tout en se prémunissant contre les aléas du marché à court terme.

**Délai de réflexion/rétractation** : il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation pour ce produit.

**Frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant échéance de la période de détention recommandée** : aucun, vous pouvez effectuer un rachat à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut entraîner une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler, 67000 STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse [contact@galilee-am.com](mailto:contact@galilee-am.com).

Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee Asset Management, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

## Autres informations pertinentes

Le fonds n'intègre pas les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Il répond donc à l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse <https://www.galilee-am.com> ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à [contact@galilee-am.com](mailto:contact@galilee-am.com).

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée au FIA sur le site internet de Galilee Asset Management <https://www.galilee-am.com/strategie-patrimoine/>. Celles-ci sont présentées pour les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du FIA.